Informations de base

1999/0163(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Politique commune de la pêche: renforcement du dialogue avec l'industrie et les milieux concernés **Subject** 3.15 Politique de la pêche	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
PECH Pêche	MIGUÉLEZ RAMOS Rosa (PSE)	01/09/1999

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	GALLAGHER Pat the Cope (UEN)	04/10/1999

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Justice et affaires intérieures(JAI)	2251	2000-03-27

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/07/1999	Publication de la proposition législative	COM(1999)0382	Résumé
04/10/1999	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/12/1999	Vote en commission		Résumé
07/12/1999	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0094/1999	
21/01/2000	Décision du Parlement	T5-0029/2000	Résumé
21/01/2000	Débat en plénière		
27/03/2000	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/03/2000	Fin de la procédure au Parlement		
31/03/2000	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1999/0163(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/5/12103

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0094/1999 JO C 296 18.10.2000, p. 0008	07/12/1999	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0029/2000 JO C 304 24.10.2000, p. 0219-0225	21/01/2000	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1999)0382 JO C 274 28.09.1999, p. 0037 E	22/07/1999	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2000/0657
JO L 080 31.03.2000, p. 0007 Résumé

Politique commune de la pêche: renforcement du dialogue avec l'industrie et les milieux concernés

1999/0163(CNS) - 22/07/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: renforcer le dialogue avec l'industrie et les milieux concernés sur la Politique commune de la pêche (PCP). CONTENU: les relations entre la Commission et le secteur de la pêche, notamment dans le cadre du Comité consultatif de la pêche (CCP), ne satisfont plus la Commission ni le secteur. Ce constat conduit la Commission à envisager une réforme de ce Comité dont le rôle dans la PCP doit être revalorisé. En même temps que la réforme du CCP (qui fait l'objet d'une décision séparée de la Commission), il est proposé d'adopter des mesures visant à renforcer les organisations européennes du secteur et à développer des actions de communications avec l'ensemble des milieux concernés par la PCP. Il s'agit essentiellement d'établir les conditions d'un dialogue responsable, transparent et expert avec les acteurs concernés à travers: l'approfondissement du dialogue avec l'industrie des pêches et de l'aquaculture; l'élargissement du dialogue aux mouvements associatifs, notamment dans les domaines de l'environnement et du développement. Ces échanges contribueront, avec l'aide de la profession, à mieux orienter, élaborer et appliquer la PCP.

Politique commune de la pêche: renforcement du dialogue avec l'industrie et les milieux concernés

1999/0163(CNS) - 21/01/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Rosa MIGUÉLEZ RAMOS (PSE, E), le Parlement européen a approuvé la proposition. Il souhaite que la Commission présente un rapport annuel au Parlement et au Conseil sur le contenu et les conclusions des débats tenus au sein du Comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture et des groupes de travail visés par la décision 1999/478/CE.

Politique commune de la pêche: renforcement du dialogue avec l'industrie et les milieux concernés

1999/0163(CNS) - 27/03/2000 - Acte final

OBJECTIF: renforcer le dialogue avec l'industrie et les milieux concernés sur la Politique commune de la pêche (PCP) et rendre l'ensemble du processus décisionnel plus transparent, notamment dans sa phase préparatoire. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 657/2000/CE du Conseil. CONTENU: le règlement doit permettre de mieux associer les représentants du secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que des milieux concernés, à la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre de la PCP. A cet effet, il convient d'aider les organisations professionnelles européennes à préparer les réunions du comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture (CCPA) dans le but de favoriser des analyses d'ensemble des enjeux de la PCP et de l'impact de ses mesures, d'encourager les initiatives émanant du secteur et de rechercher, si possible, des positions communes sur les projets de proposition de la Commission. Il convient également d'informer très tôt le secteur sur les initiatives envisagées et d'expliquer les objectifs et les modalités des différentes mesures de la PCP aux milieux concernés. ENTRÉE EN VIGUEUR : 07/04/2000.